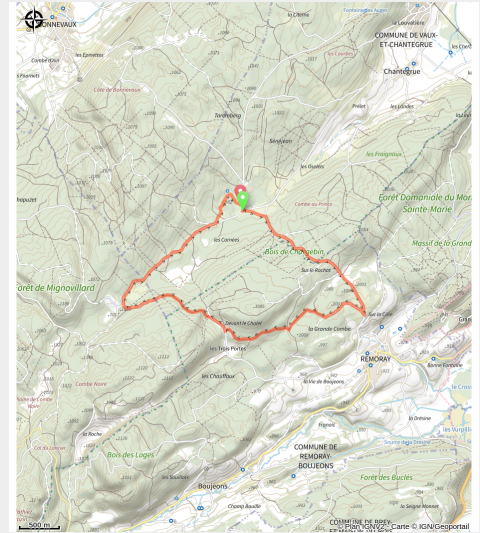


Le Rochat

Haut Doubs - Mignovillard (39250)



(Jean Luc Girod)



Parcours varié (forêts, clairières)

Piste forestière avec passage dans les prairies dégagées au-dessus de Remoray et son point de vue sur le Mont D'or les sommets du Jura suisse.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 167 m

Difficulté : Piste difficile

Type : Fermé

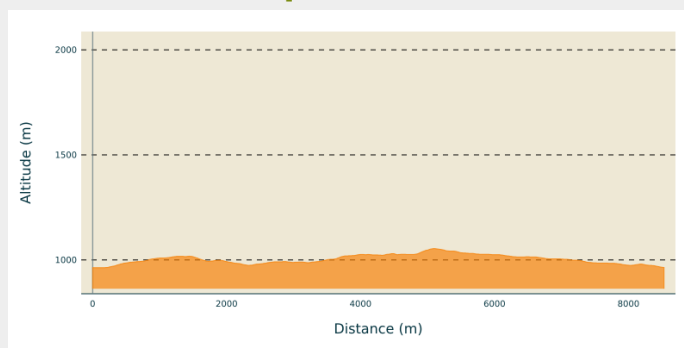
Itinéraire

Départ : Combe au Prince (25160 VAUX ET CHANTEGRUE)

Arrivée : Combe au Prince (25160 VAUX ET CHANTEGRUE)

Communes : 1. Mignovillard (39250)

Profil altimétrique

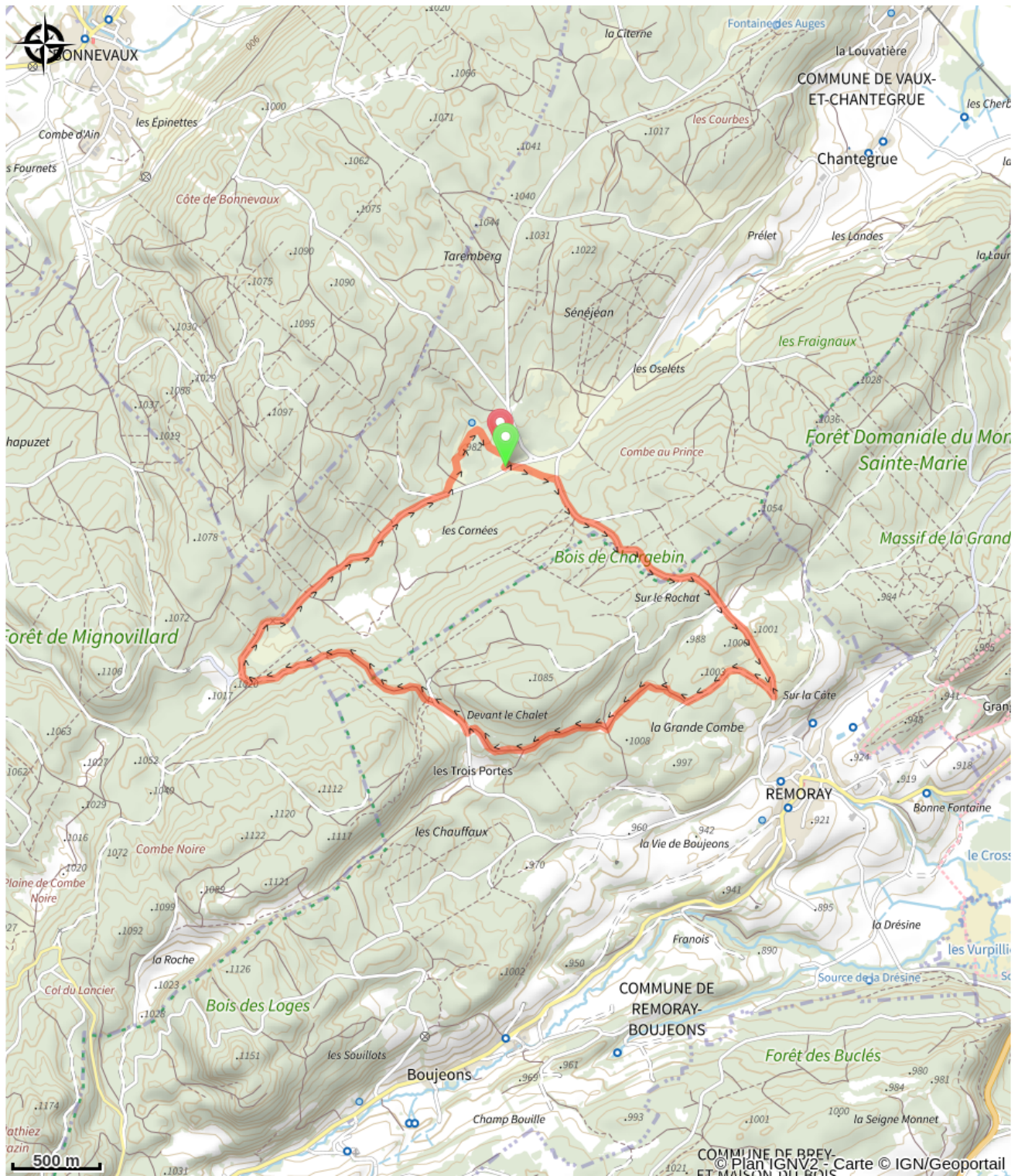


Altitude min 963 m Altitude max 1054 m

Départ chalet du site nordique. Départ en douceur à plat puis la piste monte gentiment (un petit tronçon en double sens) jusqu'au carrefour avant chalet de Combe Noire. Prendre à gauche, chemin forestier un peu plus technique et parfois étroit avec 2 jolies descentes. La piste passe au-dessus du chalet les Trois portes puis rejoint la route qui arrive de Remoray (2ème accès possible depuis Remoray, et vue sur les sommets de la Haute Chaîne Mont d'Or, Suchet,..). Petite montée à l'entrée de la forêt puis profil descendant sur piste large jusqu'à la clairière du départ.

Anecdote : Forêt du Prince, immense forêt privée qui autrefois appartenait au Prince d'Aremberg.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

i Les bonnes pratiques sur les pistes de ski



En skating, j'évite
les traces de classique



Je respecte
l'environnement



Pour accéder aux pistes
je paye mon Pass

x Marquée fermée le 26/04/2024 à 14h15

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinothe des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

15 place des Annonciades, 39250
NOZERROY

nozeroy@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 51 19 15

<http://www.cnjtourisme.fr>



Point Information Tourisme de Frasne

3 rue de la Gare, 25650 FRASNE

pointinfo.frasne@gmail.com

Tel : 03 81 49 89 86

<https://www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/sites-a-visiter/point-information-tourisme/>



Source



ENJ / JL Girod

<https://www.espacenordiquejurassien.com/>